

## Tourisme thermal

### **Thermalies 2023 : l'Occitanie affirme son positionnement de « destination santé et bien-être »**

Le prochain [salon des Thermalies](#) se tiendra du 19 au 22 janvier 2023 à Paris, au Carrousel du Louvre. Le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie (CRTL) y valorisera, aux côtés de la Fédération Thermale d'Occitanie (FTO) et des stations partenaires, la riche offre thermale de la région, confirmant ainsi l'importance de la filière du thermalisme et du bien-être dans l'économie touristique régionale.

Evènement « grand public » majeur pour la filière, le salon des Thermalies offre une vitrine providentielle pour valoriser toute l'offre thermale d'Occitanie et renforcer ainsi la notoriété de la région en tant que **1<sup>ère</sup> destination thermale de France**. Action phare du programme 2023 de valorisation de la filière thermale, ce salon représente un **investissement de 72 K€** cofinancé par le CRTL, la FTO, la Région Occitanie et les Agences Départementales du Tourisme concernées par le thermalisme.

La FTO (associant l'ensemble des villes et établissements thermaux de la région) et le CRTL animeront le stand « Occitanie » avec **la présence de 11 stations<sup>1</sup>** tout au long de ces quatre jours, tandis que la plupart des autres établissements thermaux de la région sera représentée, soit par les opérateurs nationaux auxquels ils appartiennent<sup>2</sup> soit par des structures indépendantes comme **Balaruc-les-Bains** (Hérault), 1<sup>ère</sup> station thermale française en nombre de curistes, ou **Bagnères-de-Luchon** (Haute-Garonne), station reprise en 2022 par le groupe Arenadour, qui disposeront également de leur propre stand. Pour la première année, tous les stands des structures thermales d'Occitanie seront localisés à proximité immédiate les uns des autres, permettant une meilleure lisibilité de l'offre thermale régionale.

« *L'activité thermale est un levier de développement majeur des zones rurales et de montagne qui participe à l'aménagement du territoire* », rappelle **Vincent Garel**, Président du CRTL qui souligne que « *le thermalisme, tout comme le tourisme de bien-être en général, permet d'augmenter le taux d'occupation des hébergements touristiques du territoire toute l'année* ». « *En participant aux Thermalies, le CRTL et la FTO affichent leur volonté de singulariser l'Occitanie en tant que destination thermale plurielle et diversifiée qui associe une offre médicale complète à une large gamme de prestations bien-être à valoriser auprès d'un public toujours plus exigeant en matière de qualité et de personnalisation* », complète **Guillaume Daléry**, Président de la FTO. « *Les stations thermales d'Occitanie attendent beaucoup de cette nouvelle saison, première véritable année complète* » conclut **Jean Pinard**, Directeur du CRTL.

L'Occitanie dispose de **28 stations thermales** qui accueillent près de **185 000 curistes** en moyenne chaque année pour des cures conventionnées (30% des curistes nationaux et 6 millions de nuitées). On y traite l'ensemble des **12 indications thérapeutiques** reconnues par la sécurité sociale. Les seules cures conventionnées génèrent autour de **2500 emplois** et **120 millions d'euros de retombées directes** injectées dans l'économie locale (et **180 millions d'euros de retombées indirectes supplémentaires** entre l'hébergement, les achats dans les commerces et les activités sur place hors cure). La filière thermale d'Occitanie connaît en 2022 une **fréquentation en hausse grâce à une saison quasi normale et au retour de 70 à 88% de ses curistes** (selon les stations) par rapport à 2019.

En savoir plus sur [le thermalisme en France](#) et [les nouveautés 2023 dans les stations d'Occitanie](#).

Le 10 janvier 2023,

#### Contacts Presse :

Comité Régional du Tourisme et des Loisirs [Espace Presse](#)

[Sophie PELLEGRIN-PONSOLE](#) ou [Patrick FONTANEL](#) - 05 61 13 55 16

<sup>1</sup> Rennes-les-Bains (Aude), Cransac-les-Thermes (Aveyron), Lamalou-les-Bains (Hérault), Castéra-Verduzan (Gers), Bagnères-de-Bigorre, Barèges-Barzun, Capvern-les-Bains, Cauterets, Luz-Saint-Sauveur et Saint-Lary-Soulan (Hautes-Pyrénées), Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales) représentés par leurs thermes ou leur office de tourisme

<sup>2</sup> Lectoure (Gers) pour Valvital, Ax-les-Thermes (Ariège) pour Eurothermes, les stations de la Chaîne Thermale du Soleil : La-Preste-les-Bains, Le Boulou et Moltg-les-Bains (P-O), Barbotan-les-Thermes (Gers)